

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GRANDE-VALLÉE, LE MERCREDI 12 JUIN 2024 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 12 juin 2024 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 mai 2024
4. Correspondance

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

5. Acceptation des déboursés du mois de mai 2024
6. Inscription des maires de la MRC au Congrès annuel de la FQM
7. Évaluation foncière – Processus d'appel d'offres

B) Aménagement – Urbanisme et Environnement

8. Adoption du projet de règlement #24-222 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé #03-109
9. Avis de motion : Règlement #24-222 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé #03-109
10. Appui au projet de proposition visant la création d'une aire protégée touchant la rivière Bonaventure, située en partie sur le territoire non organisé Rivière-Saint-Jean de la MRC de La Côte-de-Gaspé

C) Développement socioéconomique

11. État des programmes d'aide financière
12. Dossiers d'investissement
13. Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale – Octroi des aides financières

D) Autres dossiers

14. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
15. Période de questions pour le public
16. Ajournement ou levée de la séance